

1625_0621.jpg

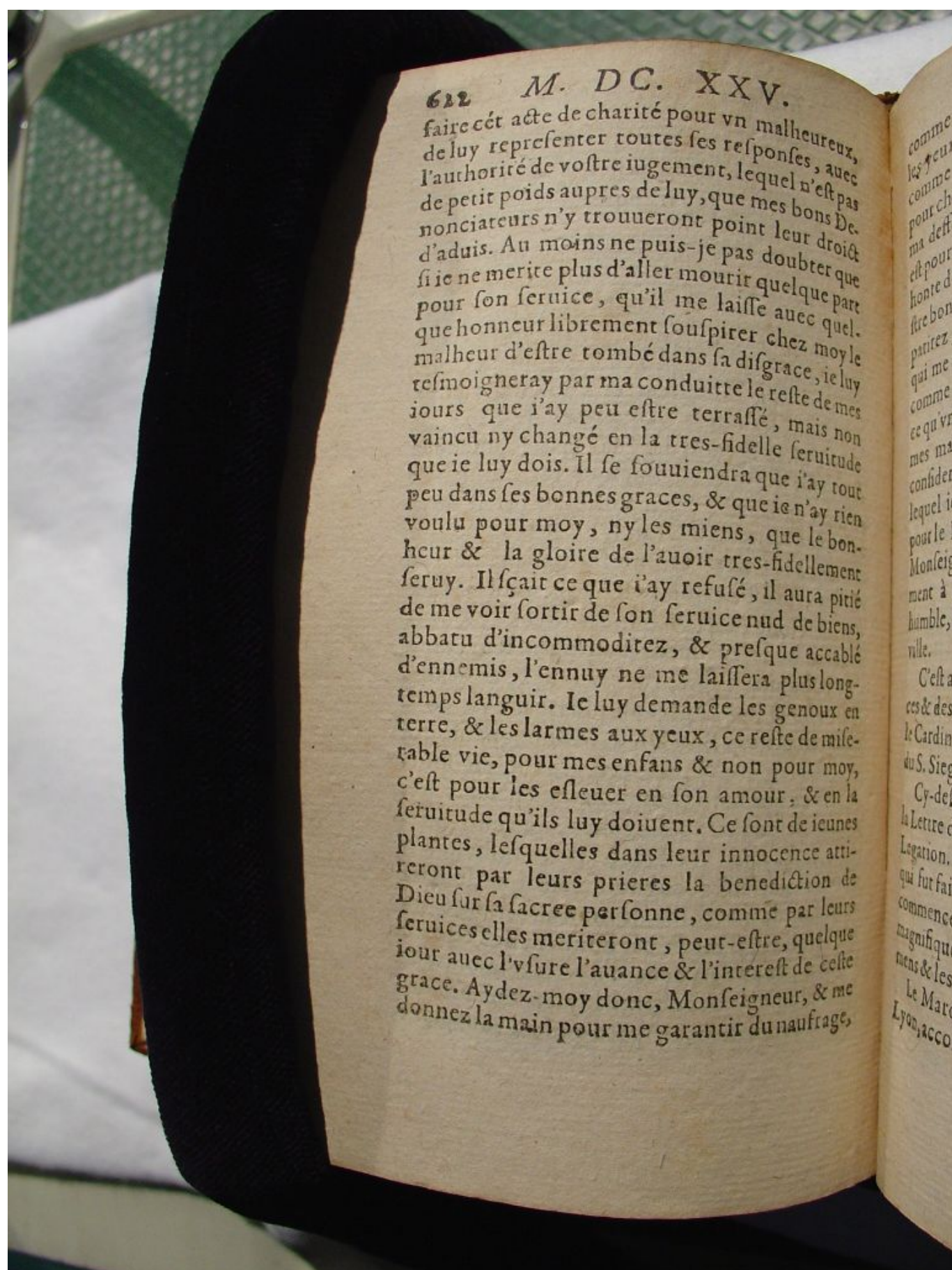
Histoire de nostre temps.

621

sans les ouvrir, il le aura tres-bien recogneu.
Mais ie le voy d'icy, aussi curieux de les voir
comme plusieurs liasses de lettres que ma femme
m'auoit escrit sous sa pure fantaisie (ie veux
dire raison d'estat.)

Mais au lieu, Monseigneur, de toutes mes
responces n'en auois-je pas vne bien plus forte
en moins de mots. Me falloit-il chercher d'au-
tres tesmoignages de ma fidelité, apres celuy
qu'il pleust au Roy d'en rendre en plain Con-
seil, avec tant d'honneur & d'auantage pour
moy à tous les corps Souuerains de Paris, &
iufqu'à M. le Prenoist des Marchands, mandez
expres sur le bruiet de quelque refroidissement
en mon endroict, & en suite au sortir de là
à tous les Princes & Grands du Royaume qui
estoyent à la Cour: Où ne fut pas ma fidelité
esleuee, qu'est-ce que le Roy n'en dit pas? &
que peut souhaitter vn bon seruiteur de louan-
ges & de bons sentimens d'un grand Roy, dont
il ne m'honora lors, vous y estiez, & neant-
moins huit iours apres au plus ie me vis con-
duire en prison. Bon Dieu, Monseigneur, qui
pourra bien concilier vne si grande vicissitu-
de, est ce que mon Denonciateur n'auoit pas
encore descouvert ces crimes, que moy-mes-
me ie ne scay pas. C'est trop, il me suffit que si
dans la parfaite cognoissance que le Roy
auoit lors de mes soins, de mon affection, & de
mes seruices, il me fit cét honneur de s'en dire
satisfait, & au delà deuant de tels tesmoins, &
si les calomnies qui depuis luy en ont peu di-
minuer la creance; l'espere que s'il vous plaist

1625_0622.jpg



622 M. DC. XXV.
 faire cét acte de charité pour vn malheureux,
 de luy représenter toutes ses responses, avec
 l'autorité de vostre iugement, lequel n'est pas
 de petit poids auprès de luy, que mes bons De-
 nonciateurs n'y trouueront point leur droit
 d'aduis. Au moins ne puis-je pas doubter que
 si ie ne merite plus d'aller mourir quelque part
 pour son seruice, qu'il me laisse avec quel-
 que honneur librement soupirer chez moy le
 malheur d'estre tombé dans sa disgrâce, ie luy
 tesmoigneray par ma conduite le reste de mes
 iours que i'ay peu estre terrassé, mais non
 vaincu ny changé en la tres-fidelle seruitude
 que ie luy dois. Il se souuiendra que i'ay tout
 peu dans ses bonnes graces, & que ie n'ay rien
 voulu pour moy, ny les miens, que le bon-
 heur & la gloire de l'auoir tres-fidèlement
 seruy. Il sçait ce que i'ay refusé, il aura pitié
 de me voir sortir de son seruice nud de biens,
 abbatu d'incommoditez, & presque accablé
 d'ennemis, l'ennuy ne me laissera plus long-
 temps languir. Il luy demande les genoux en
 terre, & les larmes aux yeux, ce reste de mise-
 rable vie, pour mes enfans & non pour moy,
 c'est pour les esleuer en son amour, & en la
 seruitude qu'ils luy doiuent. Ce sont de ieunes
 plantes, lesquelles dans leur innocence attireront
 par leurs prieres la benediction de
 Dieu sur sa sacree personne, comme par leurs
 seruices elles meriteront, peut-estre, quelque
 iour avec l'vsure l'auance & l'interest de ceste
 grace. Aydez-moy donc, Monseigneur, & me
 donnez la main pour me garantir du naufrage,

comme
 les yeux
 comme
 pour che
 ma desti
 est pour
 honte de
 stre bon
 paritez,
 qui me
 comme
 ce qu'un
 mes ma
 confider
 lequel ie
 pour le F
 Monseig
 ment à l
 humble,
 ville.
 C'est a
 ces & des
 le Cardina
 du S. Sieg
 Cy-de
 la Lettre d
 Legation.
 qui fut fait
 commence
 magnifique
 mens & les
 Le Marg
 Lyon, accor

1625_0623.jpg

Histoire de nostre temps.

613

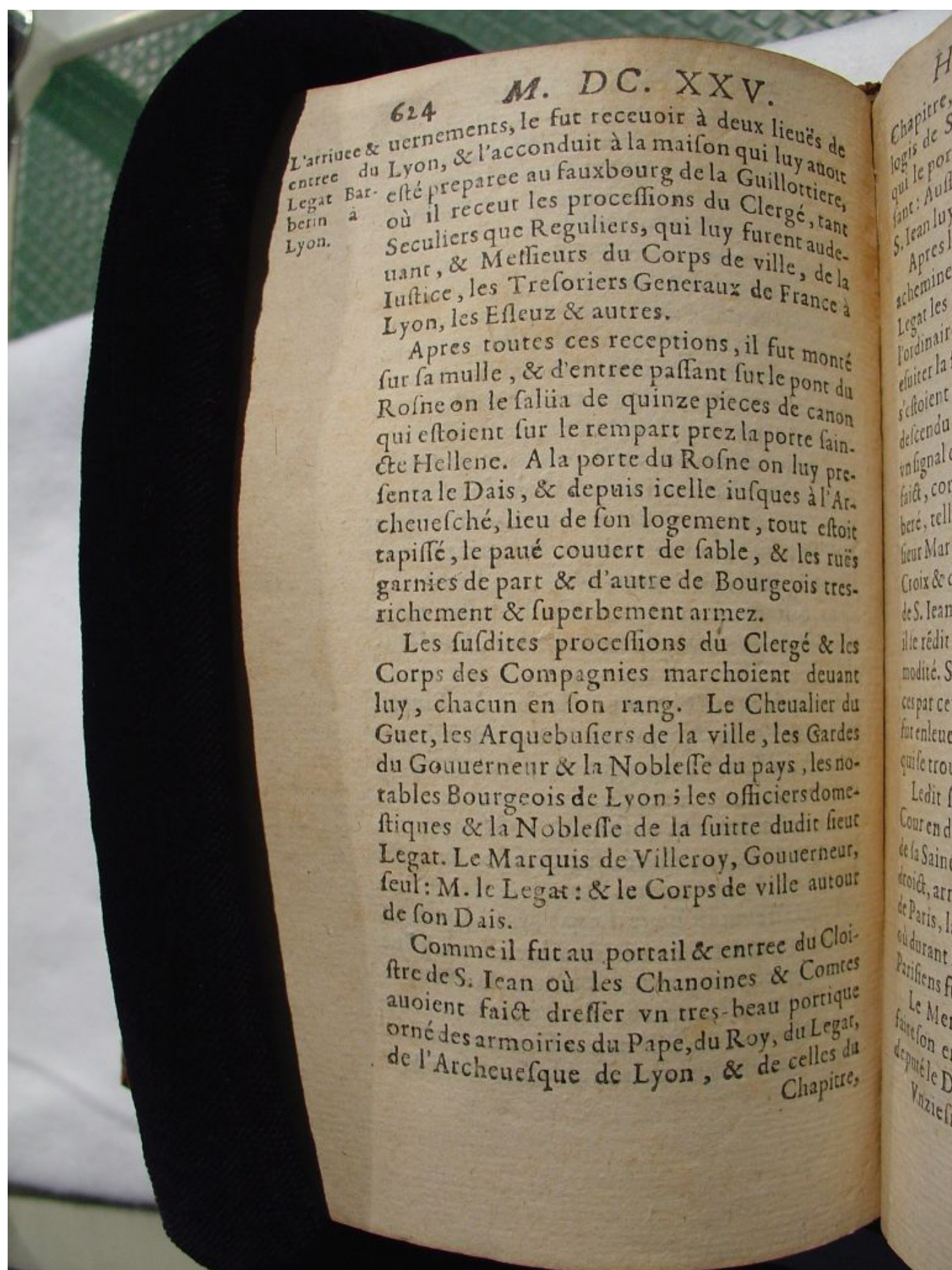
comme personne qui m'auez aymé : ouurez
 les yeux pour me considerer sensiblement, &
 comme Chef de la Iustice fermez-les apres
 pour choquer tout sans aucune contrainte à
 ma deffence. Heureuse est la souffrance qui
 est pour la protection del'affligé. Je finis, avec
 honte de la longueur de ma lettre, n'estoit vo-
 stre bonté à qui ie m'en remets, vous y com-
 paritez, s'il vous plaist, à tant d'extremitez
 qui me talonnent, & iusques à me pardonner,
 comme ie vous en supplie tres-humblement,
 ce qu'un trop vif ressentiment, peut-estre, de
 mes maux m'auroit faict prononcer moins
 considerément; le principal est nostre Cœur,
 lequel ie vous proteste en moy tout entier
 pour le Roy, comme ie dois, & à prier Dieu,
 Monseigneur, qu'il vous conserue heureuse-
 ment à longues annees; C'est Vostre tres-
 humble, & tres-obeyssant seruiteur, La Vieu-
 ville.

C'est assez traicté pour ceste fois des Finan-
 ces & des Financiers; voyons arriuer à Lyon
 le Cardinal Barberin Legat de sa Saincteté &
 du S. Siege.

Cy-dessus fol. 185. & suiuant a esté rapporté
 la Lettre de sa Saincteté, sur le sujet de ceste
 Legation. La premiere Entree & reception
 qui fut faite audit sieur Legat, fut à Lyon au
 commencement du mois de May, là où il fut
 magnifiquement receu selon les commande-
 mens & les ordres receuës du Roy.

Le Marquis de Villeroy, Gouverneur de
 Lyon, accompagné de la Noblesse de ses Gou-

1625_0624.jpg



1625_0625.jpg

Histoire de nostre temps.

625

Chapitre, son Dais fut enleué des fenestres du logis de S. Christofle fort dextrement, ceux qui le portoient y ayans contribué en le haussant: Aussi tost les Chanoines & Comtes de S. Iean luy presenterent le leur.

Après leur harangue & submissions s'estans acheminez vers S. Iean, croyans que ledit sieur Legat les suiuist iusqu'à la porte (comme c'est l'ordinaire) ils y receurent l'aduis, que pour esuiter la foulle & le desordre des parties qui s'estoient dressées pour auoir sa Mulle, il estoit descendu deuant la porte de Saincte Croix à vn signal que le Marquis de Villeroy luy auoit faict, comme ils en auoient auparauant deliberé, tellement qu'il fut conduit par ledict sieur Marquis au trauers des Eglises de Saincte Croix & de S. Estienne, d'cù il entra en celle de S. Iean, & où après auoir faict ses prieres, il se rédît à l'Archeuesché sans aucune incommodité. Son dernier Dais fut dechiré en pieces par ceux qui en peurent auoir, & la Mulle fut enleuee par ceux de la partie de Brocquin, qui se trouua la plus forte.

Ledit sieur Legat desirant s'acheminer en Cour en diligence selon l'ordre qu'il en auoit de sa Saincteté, sans faire sejour en aucun endroit, arriua au Bourg la Royne à deux lieues de Paris, la sepmaine deuant la Pentecoste, là où durant les Festes vne multitude infinie de Parisiens furent receuoir sa Benediction.

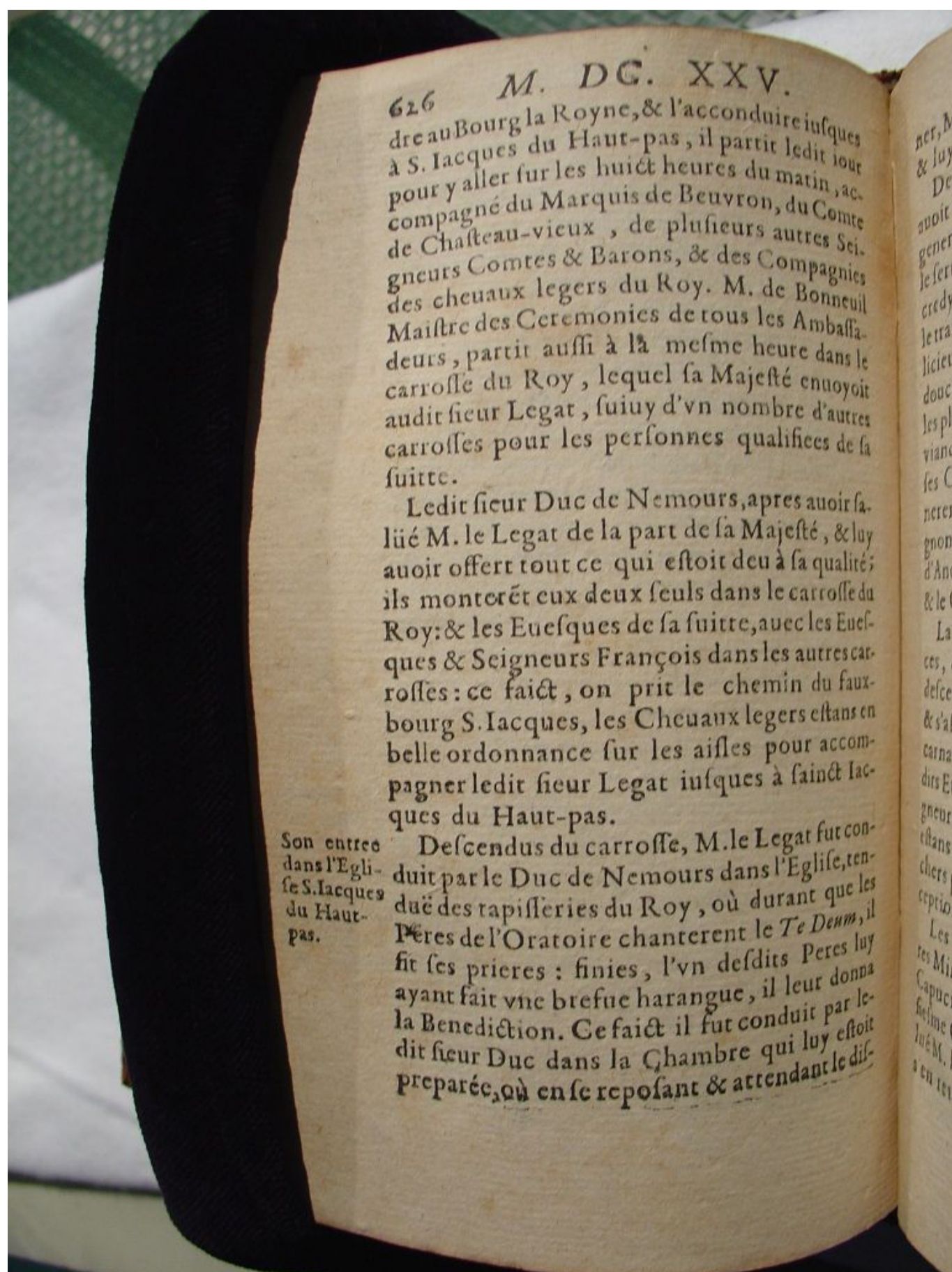
Le Mercredi 21. de May, iour pris pour faire son entree dans Paris, sa Majesté ayant député le Duc de Nemours pour l'aller prendre

Vnzieme Tome.

R z

Son arriuee
au Bourg la
Royne, où
le Duc de
Nemours
le fut visiter
de la part
du Roy.

1625_0626.jpg



626 M. DC. XXV.

dre au Bourg la Royné, & l'acconduire iusques à S. Jacques du Haut-pas, il partit ledit iour pour y aller sur les huit heures du matin, accompagné du Marquis de Beuvron, du Comte de Chateau-vieux, de plusieurs autres Seigneurs Comtes & Barons, & des Compagnies des cheuaux legers du Roy. M. de Bonneuil Maistre des Ceremonies de tous les Ambassadeurs, partit aussi à la mesme heure dans le carrosse du Roy, lequel sa Majesté enuoyoit audit sieur Legat, suiuy d'un nombre d'autres carrosses pour les personnes qualifiees de sa suite.

Ledit sieur Duc de Nemours, apres auoir salué M. le Legat de la part de sa Majesté, & luy auoir offert tout ce qui estoit deu à sa qualité; ils monterét eux deux seuls dans le carrosse du Roy: & les Euesques de sa suite, avec les Euesques & Seigneurs François dans les autres carrosses: ce faict, on prit le chemin du faubourg S. Jacques, les Cheuaux legers estans en belle ordonnance sur les ailles pour accompagner ledit sieur Legat iusques à saint Jacques du Haut-pas.

Son entree
dans l'Eglise
de S. Jacques
du Haut-
pas.

Descendus du carrosse, M. le Legat fut conduit par le Duc de Nemours dans l'Eglise, tendue des tapisseries du Roy, où durant que les Peres de l'Oratoire chanterent le *Te Deum*, il fit ses prieres: finies, l'un desdits Peres luy ayant fait vne brefue harangue, il leur donna la Benediction. Ce faict il fut conduit par ledit sieur Duc dans la Chambre qui luy estoit preparée, où en se reposant & attendant le dis-

1625_0627.jpg

Histoire de nostre temps.

ner, M. le Cardinal de la Vallette le fut visiter, ⁶²⁷
& luy faire les compliments.

Est visité
par le Car-
dinal de la
Vallette.

Depuis son entree en France, sa Majesté luy
auoit enuoyé le sieur Cocquet Controolleur
general de la Maison, avec les Officiers pour
le seruir & traicter : ce iour (qui estoit le Mer-
credy des Quatre-temps de la Pentecoste) on
le traicta à quatre seruices, des plus beaux, de-
licieux & grands poissons de mer & d'eau
douce que l'on peut recouurer, avec des vins
les plus exquis. Ledit sieur Cocquet seruit les
viandes sur la table. M. le Legat fut seruy par
ses Officiers de bouche ; six personnes dis-
nerent avec luy : le Nonce du Pape en Aui-
gnon : les Euesques de Boulongne la Grasse,
d'Ancone & de Rimini, ledit sieur de Bonneuil
& le Colonel d'Auignon.

Et traicté
magnifi-
quement
par les Offi-
ciers du
Roy.

La Musique de sa Majesté ayant rendu gra-
ces, enuiron demy heure apres M. le Legat
descendit en la Cour S. Iacques du Haut-pas,
& s'assit en vne chaire de velours cramoisy in-
carnat, laquelle estoit sous vn riche Dais : les-
dits Euesques, le Duc de Nemours, & les Sei-
gneurs François qui l'auoient accompagné
estans à ses deux costez avec nombre d'Ar-
chers pour empescher les confusions aux Re-
ceptions.

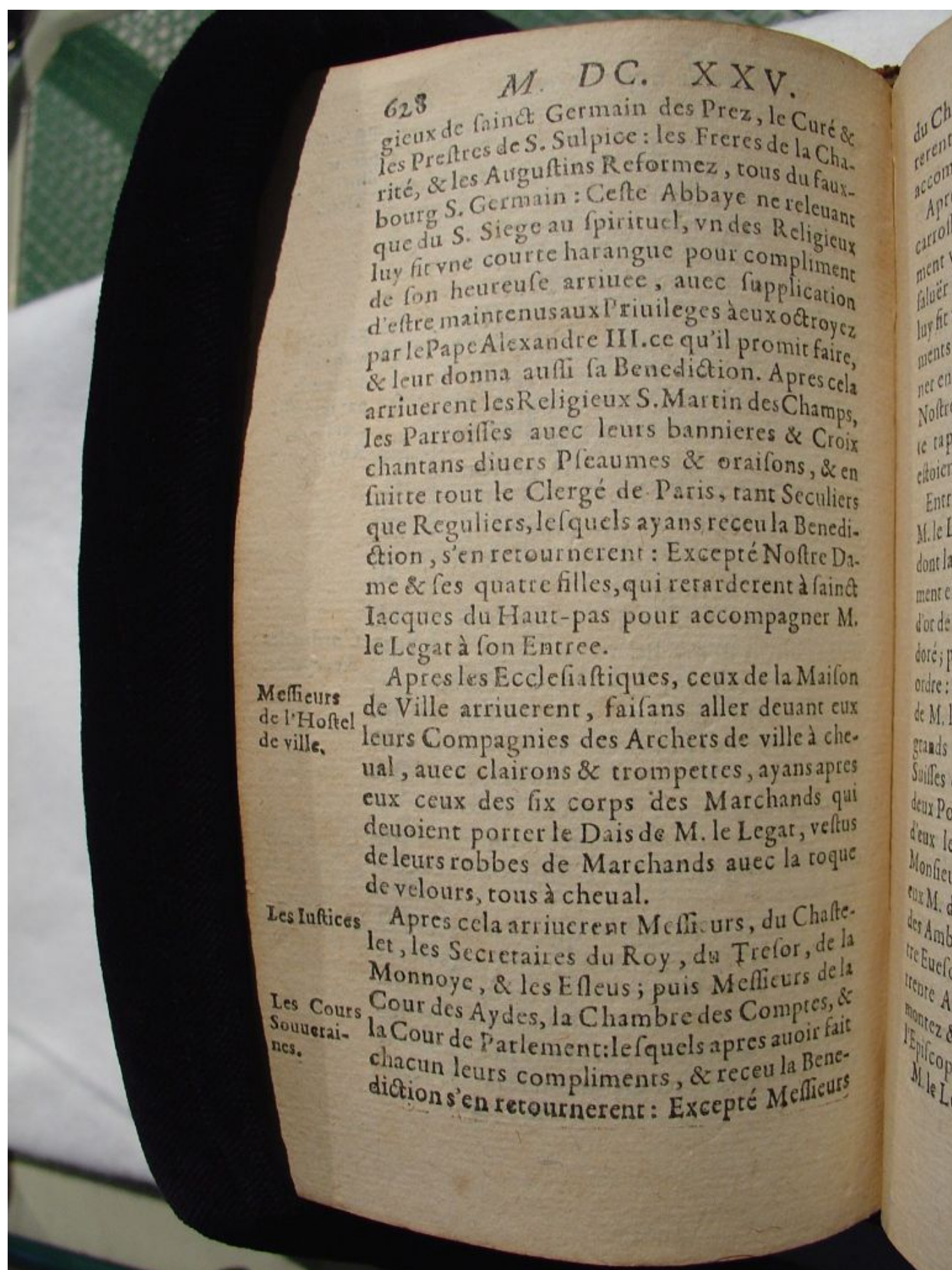
L'ordre des
Receptions :

Les premiers Ecclesiastiques furent les Pe-
res Minimes, les Iacobins Reformez, les Peres
Capucins, & les Religieux du second & troi-
siesme Ordre S. François, lesquels ayans sa-
lué M. le Legat & de luy receu la Benediction,
s'en retournerent : Puis arriuerent les Reli-

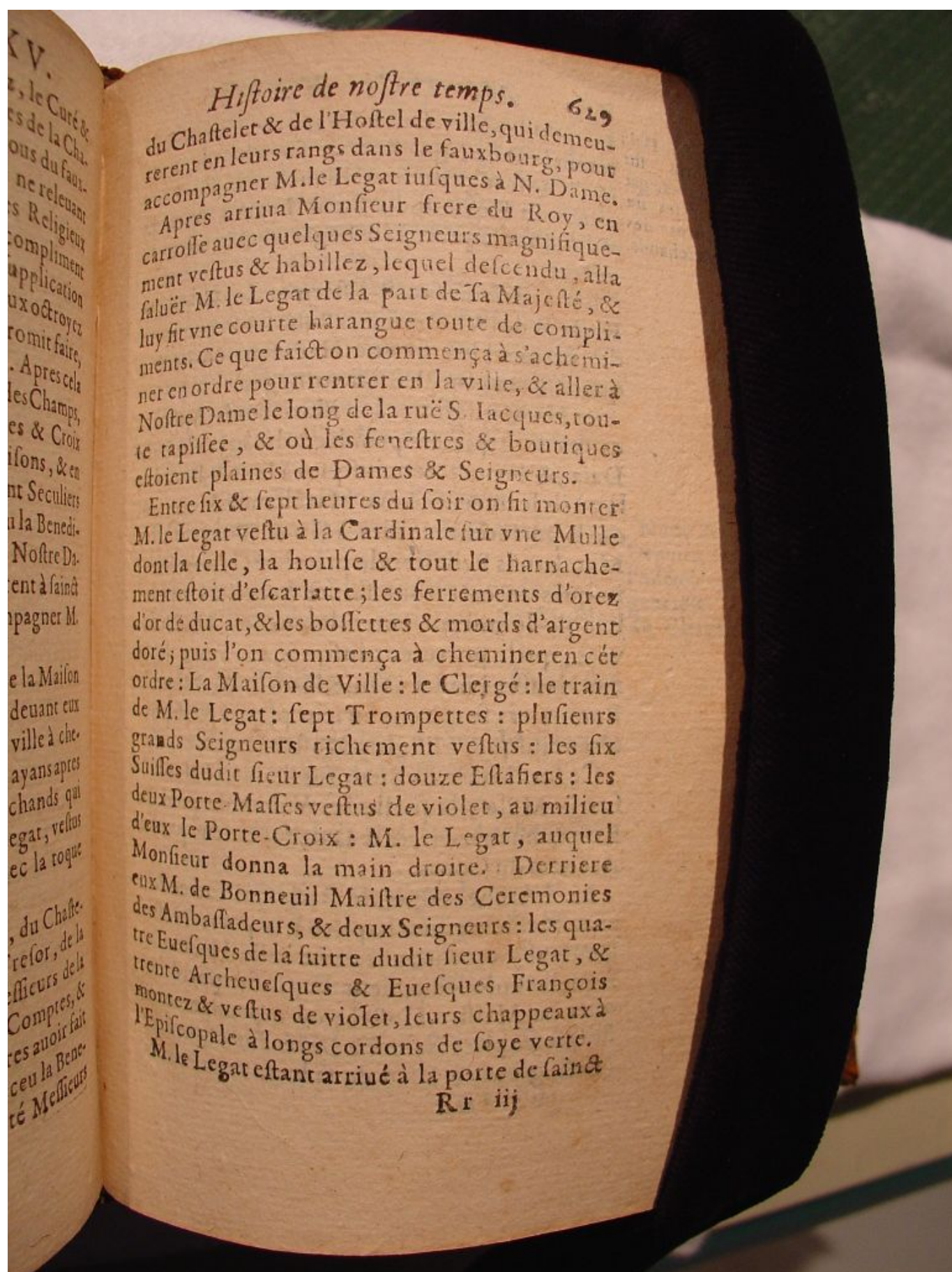
Le Clergé

R. ij

1625_0628.jpg



1625_0629.jpg



1625_0630.jpg

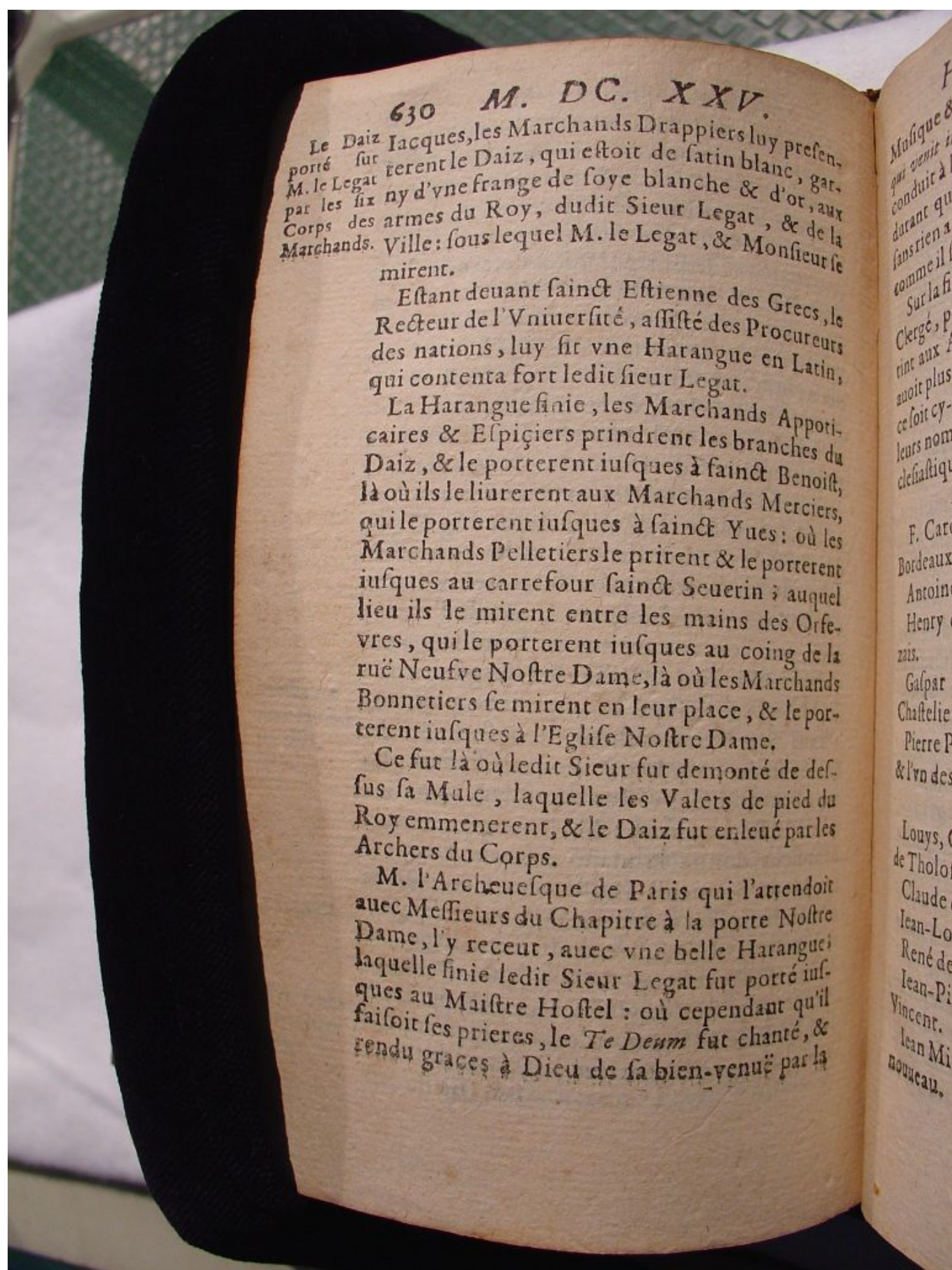


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan